



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833

Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux citoyennes et citoyens de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 1004-2025

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 MARS 2026, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1004-2025 — CONSTRUCTION.

CE RÈGLEMENT A REÇU L'APPROBATION DE LA MRC DE MATAWINIE LE 15 AVRIL 2026, CONSÉQUEMMENT IL ENTRE EN VIGUEUR À CETTE DATE.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 1004-2025)**

JE, SOUSSIGNÉ, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE